

UNOFFICIAL TRANSCRIPT

Bénin

M. Roger Dovonou, Minister for Industries

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Directeur général, Excellences Messieurs les Ambassadeurs, représentant permanents, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous féliciter Monsieur le Président pour votre élection pour conduire les travaux de cette assemblée. Je voudrais aussi exprimer mes vives félicitations aux deux vice-présidents. Je voudrais également saisir l'occasion pour vous assurer du soutien de la délégation du Bénin pendant votre mandat Monsieur le Président. Je m'en voudrais de ne pas remercier le directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, pour avoir insufflé à l'Organisation un nouveau dynamisme et lui dire combien le Gouvernement du Bénin apprécie la rationalisation et l'ajustement constaté dans sa gestion, ce qui a un impact positif sur l'exécution de son programme. M. Francis Gurry, vous avez tout le soutien du Bénin qui approuve votre rapport. Enfin, je voudrais exprimer ma reconnaissance et mes félicitations aux organisateurs pour les dispositions matérielles et logistiques prises pour garantir le succès de ces assemblées. Mon pays, le Bénin, est très honoré de prendre part à cette expérience nouvelle lancée par le directeur général, M. Francis Gurry, qui consiste à accueillir dans de pareilles réunions des décideurs politiques susceptibles de plaider aisément et efficacement auprès de nos gouvernants les idées développées ici. Ma délégation est favorable à l'institution de ce nouveau forum de concertation au niveau ministériel qui, à notre sens, améliore les conditions de travail ainsi que la qualité des contributions des futures assemblées. Mon pays est également favorable au projet de construction d'une nouvelle salle de conférences qui permettra de réunir les prochaines assemblées dans de meilleures conditions.

Cette position rejoint au demeurant celle du Groupe africain qui a également examiné la question et exprimé son soutien à ce projet. Comme vous le savez, chaque année, à l'occasion des assemblées de l'OMPI, les États se réunissent pour fixer l'orientation stratégique, adopter le budget et retenir les autres activités des différentes assemblées. C'est également une opportunité pour rappeler combien la coopération avec le Bénin est fructueuse. En effet, dans le cadre de cette coopération, mon pays a pris part les 23 et 24 juillet 2009 à Genève au Forum de haut niveau sur la propriété intellectuelle pour les pays les moins avancés (PMA) consacré à l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle au service de la prospérité et du développement. À l'issue de ses travaux, le Forum a adopté un plan d'actions en 23 points pour l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle pour la prospérité et le développement dans les PMA. À ce stade, ma délégation voudrait exprimer le vœu que l'utilisation de la propriété industrielle favorise le progrès technique en vue de la création de richesses, que le système de la propriété intellectuelle devienne un dispositif essentiel pour promouvoir la lutte contre la pauvreté et pour le développement. L'économie mondiale est une économie de croissance, la science et la technologie sont des solutions à certains problèmes que rencontrent aujourd'hui les pays les moins avancés, car posséder des produits de base ne suffit pas, il faut leur apporter la valeur ajoutée afin d'éviter des taux de croissance qui ne créent pas d'emploi et qu'on ne constate pas dans le panier de la ménagère. L'exportation de nos matières premières à l'état brut ne peut générer le développement, la croissance, l'innovation et la création se trouvent au centre du développement d'un pays, c'est pourquoi nous estimons que l'accent doit être mis sur l'aide au développement des capacités. À cet effet, il faut identifier les besoins et cibler les projets qui accompagnent le développement des capacités pour exploiter judicieusement la propriété intellectuelle. Il s'agit surtout de renforcer les connaissances et les compétences dans les PMA compte tenu des défis qui se présentent à eux dans le domaine de la propriété intellectuelle qui est pratiquement un

domaine peu connu et sous-utilisé dans les pays africains. Dans ce cas, le renforcement des capacités exige les compétences nécessaires au niveau des idées, des politiques et des infrastructures. Il faut former des experts en propriété intellectuelle pour la vulgariser et l'enseigner dans les universités et les grandes écoles. L'urgence aujourd'hui est de promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les pays africains aussi. Par ailleurs, nous sommes convaincus que les améliorations apportées au système de la propriété intellectuelle dans le sens d'un partenariat public et privé seront propices au développement et contribueront à la croissance du commerce local et des investissements étrangers. Mais pour cela, les pays en développement, en particulier les PMA, devront utiliser intensément tous les mécanismes de l'OMPI susceptibles de mieux faire connaître la propriété intellectuelle et de faciliter l'exploitation des brevets tombés dans le domaine public à travers des sources d'information libres d'accès telles que le programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation Lardy ou les centres d'information de l'OMPI. De même l'appui de notre institution commune aux activités de création, d'innovation ou de valorisation des résultats de la recherche sera indispensable. Ainsi, par exemple, un espace sera aménagé pour favoriser la rencontre entre les inventeurs et les industriels dans l'espoir que leur partenariat crée des richesses par la production des œuvres inventées. En outre, cette assistance sera tout particulièrement utile dans l'élaboration des stratégies nationales en matière d'innovation. Au Bénin, la structure nationale en charge de la propriété industrielle se transforme en agence. Cette décision est née de l'ambition de participer davantage et directement à la création d'emplois et de richesses indispensables pour vaincre la pauvreté et le chômage. Cette orientation s'appuie sur la valorisation des résultats de la recherche, de la marque de certains produits d'exportation, et sur un partenariat entre les secteurs public et privé. Mon pays, le Bénin, ambitionne d'utiliser davantage le fruit de la recherche appliquée pour créer le territoire national des industries de production de biens de consommation

jusqu'ici importées. Dans le même esprit, nous aspirons à positionner sur le marché étranger nos productions d'ananas dénommés "pains de sucres" dont le créneau est porteur mais qui peine à s'imposer sur le marché international. Il en est de même du karité produit en abondance dans nos campagnes mais qui est encore inconnu ou qui ne s'affirme pas par rapport à la concurrence internationale. Une marque collective ou des indications géographiques adéquates seraient la solution. La promotion des industries agro-alimentaires offrirait beaucoup de possibilités au Bénin, nous aurons besoin d'être soutenus dans l'élaboration d'une politique qui s'inscrirait dans le plan stratégique du secteur industriel en cours d'élaboration au Bénin. L'assistance de l'OMPI serait tout particulièrement appréciée pour évaluer l'existant et élaborer des stratégies de communication idoines. Dans un autre ordre d'idées, le Groupe africain s'est accordé sur le principe de l'adoption d'un instrument juridique contraignant pour régir les questions relatives à la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et du folklore. Mon pays s'associe à cette position favorable aux intérêts des pays en développement et des pays les moins avancés et invite les autres partenaires à s'y joindre. Enfin, la République du Bénin voudrait, en sa qualité de PMA, réaffirmer son attachement à l'Agenda du développement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Elle apporte en particulier son appui au point spécifique visant la création d'un fonds de l'OMPI qui servirait à financer les besoins de ce groupe de pays. Ma délégation lance donc un appel pressant au directeur général afin qu'il s'investisse encore plus fermement en faveur de l'Agenda du développement en mobilisant les ressources financières indispensables à sa mise en œuvre. Nous ne saurions terminer sans réitérer notre gratitude et notre soutien au directeur général pour ses nouvelles initiatives en faveur des PMA. Ce programme d'activités mérite d'être poursuivi pour un meilleur renforcement des capacités nécessaires à la création de richesses et au développement harmonieux de nos pays. Je vous remercie de votre attention.